Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 56 (1968)

Heft: 87

Artikel: Neuchâtel

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-272033

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DANS LES CANTONS ROMANDS

NEUCHATEL

Elections des 18 et 19 mai 1968

Les conseillères générales en nette progression

En 1960 il y a eu 45 élues dans 28 com-

En 1964 il y en a eu 71 dans 33 communes. En 1968, il y a 83 élues dans 36 com-

A ce chiffre de 83 élues on peut ajouter une quinzaine de suppléantes qui seront ap-pelées à combler les vides laissés par les nominations aux conseils communaux (exécutif) du début de l'exercice. Comme il y a une tren-taine de candidates dans les premiers rangs des « viennent ensuite », on peut augurer que le nombre des conseillères générales dépassera largement la centaine au cours de la législa-ture 1968-1972.

Nos deux conseillères communales (exécu-tif) Mme Marie-Thérèse Pattus, de Saint-Aubin, et Mme Anita Presset, de Fleurier, ont

été confirmées dans leur mandat. Il est intéressant de relever que le chiffre de 41 conseillers généraux est le même pour toutes les communes du canton atteignant 2050 habitants et plus. Dans les grands cen-tres, la lutte électorale est donc d'autant plus vive que ceux qui aspirent aux sièges du con-seil général sont plus nombreux; c'est pour-quoi les candidates, nouvelles venues dans la compétition, sont souvent éliminées par un nombre d'électeurs, pas très grand, mais suf-fisant pour les renvoyer en queue de liste! Dans les plus petites localités où les dépu-

tés qualifiés sont parfois plus rares on accepte volontiers la collaboration féminine.

DISTRICT DE NEUCHATEL

Neuchätel: Béate Billeter, lib.
Tilo Frey, rad.
Claudine Schweizer, soc.
Emma Alplanalp, soc.
Monique Hugonet, POP
Saint-Blaise: Janine Robert, lib.
Suzanne Clottu, lib.
Lilette Eigeldinger, soc.
Austeriue, Pierrette, Bauer, lib.
Austeriue, Pierrette, Bauer, lib.

Hauterive: Pierrette Bauer, lib. Marceline Ferrari, rad. Suzanne Hausmann, rad. Christine Kubler, soc.

Cornaux: Elisabeth Schaeffer, rad. Rose-Marie Berger, soc.

Marin-Epagnier: Jacqueline Pfeiffer, lib. Valérie de Meuron, lib. Daisy Pellaton, lib. Marguerite Castella, soc. Angéline Domini, rad.

Thielle-Wayre: Rosalie Berger, entente communale

Le Landeron : Marie-José Wermeille, lib. Claude Hahn, rad.

DISTRICT DU VAL-DE-RUZ

Valangin: Lucie Matthey-Claudet, ent. com Cernier: Paulette Duvoisin, soc. Coffrane: Marguerite Aver, lib. Hauts-Genevevs: Emma Andrié, rad. Fontainemelon: Pierrette Gwend, lib. Berthe Gentsch, soc.

Le Paquier : Marlyse Bachmann, ent. com. Villiers: Claudine Maugin, ent. com. Liliane Wuest, ent. com.

Chézard-Saint-Martin: Elisa Zahler, soc.

DISTRICT DU LOCLE

Le Locle : Jeanne-Marie Aeschlimann, POP Eugénie Ischy, PPN

Les Brenets: Pierrette Glück, soc. Gabrielle Chammartin, soc. Nadine Zurcher-Pilloud, PPN Jacqueline Voumard, PPN

DISTRICT DE LA CHAUX-DE-FONDS

La Chaux-de-Fonds: Marcelle Corswant, POF

DISTRICT DE BOUDRY

Boudry: Hélène Quartier, lib. Bevaix: Madeleine Dubois, lib. Cortaillod: Anette Nagel, rad. Germaine Hofer, rad. Jacqueline Kuhn, rad. Madeleine Schild, soc.

Bôle : Nelly Juillerat, lib. Ruth Ecklin, lib.

Vaumarcus: Anna Berger Valentine Schenk Marie-Madeleine Roche Marie-Louise Gonella Irène Perrin, toutes entente communale

Corcelles: Claudine Gabus-Steiner, lib.
Alice Rosetti, rad.
Anne-Marie Panghini, ent. com.
Edith Benguerelle, ent. com.

Gorgier: Madeleine Porret-Seiler, lib. lombier: Marguerite Chatelanat, lib. Hélène Dubied, soc. Monique Monnier, soc.

Saint-Aubin: Mathilde Morf, soc. Françoise Pierrehumbert, soc Marie Egger, ent. com. Peseux: Paulette Henriod, lib. Denise Wyss-Boudry, rad.

Auvernier: Paulette Isler, rad. Thérèse Scuri, soc.

Rochefort: Charlotte Bastaroli, rad. Joséphine Leuba, soc.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Travers: Berthe Montandon, lib. Berthe Vaucher-de-la-Croix, rad. Noiraigue: Paulette Joly, rad. Monard Solange, rad. Cécile Montandon, rad. Couvet: Jacqueline Jaccard, lib. Charlotte Landry, rad.

Les Verrières : Juliette Benkert, rad. Micheline Landry-Béguin, ent. com. Fleurier: Suzanne Wehren, rad. Irène Kunz, soc. Anita Presset, soc.

lôtiers: Madeleine Schneeberger, rad

RÉCAPITULATION

IID.	20
rad	22
PPN	3
soc.	20
POP	4
ent. comm.	14
tal pour le canton	84

VAUD

Suffrage féminin

L'Association vaudoise pour le suffrage fé-minin a tenu, le 18 mai, à Aigle, une vivante assemblée présidée par Mme G. Girard-Mon-tet (La Tour-de-Peilz), qui deviendra vraisem-blablement, à la fin de juin, présidente de l'Association suisse.

l'Association suisse.

Mme Girard, qui a été réélue présidente, a annoncé les démarches entreprises pour que dans les bureaux de vote, il n'y ait pas un bureau pour les électeurs et un bureau pour les électrices. Les efforts se poursuivent pour obtenir le droit de vote sur le plan fédéral, indispensable à la promotion féminine, qui a fait l'objet, dans l'après-midi, d'une conférence publique.

L'association a créé trois commissions, en-

L'association a créé trois commissions, en seignement, politique et vie professionnelle, qui ont fait de l'excellent travail. La commisqui ont fait de l'excellent travail. La commis-sion de l'enseignement, présidée par M. A. Gardiol, maître au collège de l'Elysée à Lau-sanne, a constaté combien les filles sont pré-téritées par l'école primaire qui leur donne 120 heures de français, 60 heures de calcul de moins qu'aux garçons, d'où un retard dif-ficile à rattraper, tout cela sous prétexte de leçons de couture. On recommande donc aux commissions scolaires de surveiller la chose et une motion a été déposée au Grand Con-seil, qui vise à améliorer le programme pri-maire dans ce sens.

seil, qui vise a amenorer le programme pri-maire dans ce sens.

La commission politique, présidée par Mme Girard, a fait une enquête sur l'absen-téisme et attire l'attention sur la Déclaration des Droits de l'Homme, que la Suisse ne pourra signer que lorsqu'elle aura donné les

droits politiques aux femmes.

La commission de la vie professionnelle, qui attire l'attention des femmes sur la nécessité pour chacune d'avoir une formation professionnelle, entreprendra une campagne dans ce sens et étudie l'aide aux femmes chargées de famille. de famille.

de tamille.

Après une grande raclette, les assistants ont suivi, sous le titre de « la promotion féminine » et sous la présidence de Mlle M.-Cl. Leburgue, de Radio-Lausanne, des exposés de Leburgue, de Radio-Lausanne, des exposés de Mmes Darbre (Lausanne), présidente de la Ligue des femmes catholiques, Mlle Marie Métrailler, tisseuse à Evolène, Mme G. Girard, MM. Dr P. Anex et F. Jaermann, pasteur à Aigle, lequel en est encore à invoque l'apôtre Paul!

Lire la suite de nos informations régionales



GENEVE

Assemblée de l'Association pour le suffrage féminin

Le 20 mai l'Association genevoise pour le suffrage féminin a tenu son assemblée générale, sous la présidence de Mme Perret.

Au début de la séance, un hommage ému fur rendu à Mme Wiblé-Gaillard décédée il y a quelques mois. Mme Wiblé, successeur de Mlle Gourd à la direction du Mouvement féministe, contribua beaucoup par son activité de journaliste au succès du suffrage féminin à Genève.

Nous relevons quelques faits du rapport de la présidente : l'Association genevoise a voué son attention à la brochure distribuée par l'Etat à tous les fiancés ; il serait souhaitable, entre autres, que cette brochure donne plus d'informations sur les différents régimes matrimoniaux.

trimoniaux.

Les suffragistes genevoises ont tenu à soutenir par un don financier les votations sur le suffrage féminin à Berne et, hélas ! négatif à Soleure.

Lors de l'élection du Conseil des Etats, il a été dit dans la presse que les électrices n'avaient pas su employer les bulletins de vote. Après une enquête à la Chancellerie d'Etat, l'association a pu rectifier ces asser-tions fondées sur des renseignements hâtifs et

L'association participera à la campagne en-treprise dans le cadre de l'année des Droits de l'Homme par la mise sur pied d'une table ronde qui passera à la radio.

ronde qui passera à la radio.

Après la partie administrative, on entendit une causerie de Mlle Travelletti sur la Conférence des Droits de l'Homme tenue en mai à Téhéran. Mlle Travelletti parla d'abord de l'ouverture de l'Iran sur le monde moderne, sa volonté de promouvoir l'égalité entre les hommes en commençant par l'instruction généralisée de la jeunesse féminine. Le sujet principal de la Conférence fut le sort des réfugiés, sort loin d'être conforme à la Déclaration des Droits de l'Homme.

Gymnastique féminine

Gymnastique féminine

C'est devant une centaine de déléguées, provenant de 24 sections, que s'est tenue, sous la présidence de Mme Varesio, une assemblée très fructueuse, organisée avec beaucoup de soin autant ne ce qui concerne la réception des invités que la décoration des salles réservées aux différentes commissions.

Nous pouvons relever une activité très ilorissante au sein de notre assocation, tant dans le groupement des pupillettes, que dans celul des actives. Deux nouvelles sections ont été admises au sein de l'association; ce sont: Afre-Sports et Servette-Grand-Pré. Comme l'association va fêter son 45e aniversaire, on parla du festival qui sera présenté au public le 9 novembre au Pavillon des sports.

Pour terminer la soirée et remercier les personnes qui, pendant plusieurs années, font un grand travail au sein du comité, Mile Bordairon et Mme Annen reçurent des diplômes de membres d'honeur. Des récompenses furent remises à Mmes Tinguely, Humbert, Leutwyler et Vetsch à titre de reconnaissance pour leur dévouement.

La Retraite, maison d'accueil pour mères célibataires

Au cours de l'année 1967 d'importants chan-Au cours de l'année 1967 d'importants chan-gements sont intervenus dans Phistoire de cette ancienne et utile institution genevoise. Tout d'abord, une nouvelle directrice, Mle Marthe Pourésy, a bien voulu accepter de faire bénéficier les mères de la Retraite de son importante expérience acquise en s'occu-pant de jeunes femmes. Elles a su d'emblée créer une atmosphère confiante et calme par-ni les quelque 25 pensionnaires confiées à ses

sonns.
En mars 1968, la Retraite a quitté le pla-teau de Vessy pour se fixer au 92, route de Vernier, à Châtelaine-Genève, dans une mai-son mieux faite pour la nouvelle orientation donnée à ce home.

En effet, à Genève, les hôtels maternels ont résolu les problèmes qui se posent aux mères célibataires souhaitant élever elles-mêmes leur enfant. Cependant, parmi celles qui se trou-vent placée devant le souci d'une naissance vent placee devant le sout à une naissante illégitime, il en est certaines pour qui le problè-me de leur avenir et de celui de leur enfant, après l'accouchement, est lancinant. A la suite apres l'accouchement, est lancinant. A la suite de raisons diverses, qui ne sont ni l'égoïsme, ni la légèreté, il leur est bien souvent impossible d'élever leur enfant, alors même qu'elles le désireraient profondément. Dans ces circonstances tragiques de leur existence pourtant si jeune, la Retraite peut leur offrir l'ac-



Mme Alice Wiblé-Gaillard

Nous ne voulons pas laisser passer le mois de juin sans rappeler à nos lectrices le souvenir de Mme Alice Wiblé, décédée le 23 juin de l'année dernière et en laquelle nous avons perdu une amie fidèle et dévouée à notre journal. Le vide laissé par son départ est très difficile à combler; son intelligence originale, son esprit de tolérance et de compréhension, sa connaissance encyclopédique des associations féminines nous manquent beaucoup. Rappelons que Mme Wiblé avait succédé à Mile Emilie Gourd en 1949 comme rédactrice du Mouvement féministe.

cueil et la compréhension dont elles ont be-

soin.

Les jeunes femmes sont suivies aux consultations de la Policlinique de gynécologie, les accouchements ont lieu à la Maternité ou en clinique privée. Les bureaux d'adoption prenent en charge les bébés.

La nouvelle Retraite présente donc un apect nouveau: les naissances n'y ont plus lieu, la pouponnière et la nursery ont disparu. Mais il est certain que cette évolution est en accord avec les besoins sociaux et moraux de notre avec les besoins sociaux et moraux de notre temps. La Retraite montre chaque jour le se-cours qu'elle peut apporter. Il faut qu'elle puisse poursuivre sa tâche.

Club soroptimiste de Genève

Lors de notre assemblée générale du 1er avril, le nouveau comité a été élu: présidente, Mme Madeleine Morand; vice-présidente, Mme Franchina Balleiner; trésorière, Mlle May Geneux; secrétaire, Mlle Marie Ardizio; autres membres: Mlle Janine Brunet, Mme Lucie Christinger, Mme Marguerite Leuba, Mlle Almée Mayor, Mlle Madeleine Pronier, Mme Renée Thélin. Mme Christinger et Mlle Mayor, nouveaux membres du comité ont été élues en remplacement de Mmes A.-M. Secrétan-Barbault et Janine Thélin qui arrivent à expiration de leurs mandats. Nos déléguées à l'Union nationale sont Mme Fr. Ballmer et Mme M. Leuba; les déléguées suppléantes, Mlle M. Pronier et Mme A.-M. Secrétan. La déléguée responsable de la Commission du Bon Vouloir a été élue en la personne de Mme Elène Berger, à la Commission de l'Extension des clubs, Mme Renée Thélin et à la Promotion de la femme, Mme Paule Huguenin.

Commission de l'Extension us usus, muna ...
Thélin et à la Promotion de la femme, Mme Paule
Huguenin.
En mai, Mme Fr. Ballmer nous fit un rapport de
l'inauguration du Club de Langenthal où notre
vice-présidente nous représenta en compagnie de
sept de nos membres. Puis Mme Jeanne Duboin,
membre fondateur et doyenne de notre club nous
parla de son activité de brodeuse de 1911, date à
laquelle elle ouvrit son commerce sous la raisa na
sociale « Mollard & Delphin » à la Corraterie jusqu'à
sa cessation en 1956 et ensuite son activité en
privé, à son domicile. Magnifique exemple de réalisation dans une branche professionnelle bien
féminine, malgré les difficultés soulevées par deux
guerres et par la nécessité de s'adapter continuellement au goût du jour, tout en conservant le bon
goût personnel qui a fait la réputation de Mme
Duboin à Genève.

Notre séance de juin aura lieu exceptionnellement
le quatrième lundi du mois, soit le lundi 24, pour
permettre à notre présidente nationale, Mme Nelly
Burkhalter, d'être parmi nous ce soir-là.

M. Morand.

FRAISSE & C'

TEINTURERIE GENÈVE

Magasins

Terreaux-du-Temple 20 Rue Micheli-du-Crest 2 Boulevard Helvétique 21

Tél. 32 47 35 Tél. 24 17 39 Tél. 36 77 44

Magasin et usine Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58

SERVICE A DOMICILE